

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 15 FEVRIER 2023 - N° 2023/16**

L'an deux mille vingt-trois, le 15 février 2023, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 1^{ère} session extraordinaire à 20 heures à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 09 février 2023

Date d'affichage : 16 février 2023

Nbre de Conseillers : 19 En exercice : 19 Présents : 15 Votants : 15 Pour : 15

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Claire RAMBEAU-LEGER, Christophe METREAU, Gaëtan BUREAU, Nathalie CHATEFAU, Didier MOUCHEBOEUF, Marc LIONARD, Claude NEREAU, Marie BERNARD, Claire RAMBEAU-LEGER, Christophe METREAU et Nathalie CHATEFAU

Etaient excusés : Charlotte DENIS-CUVILLIER, Marie BERNARD et Ludovic GIRARD

Etait absent : Marc LIONARD

Secrétaire de séance : Simone ARAMET

OBJET : Création d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

VU le Code de sécurité intérieure, et notamment les articles L. 132-4 et suivants et D. 132-7 et suivants, *CONSIDERANT qu'une augmentation des atteintes aux personnes et aux biens a été constatée sur les communes du canton des Trois Monts, il apparait que le nombre de violences intrafamiliales est l'un des plus élevés au niveau du département de la Charente-Maritime,*

Il apparait nécessaire de mettre en place et d'engager une politique de sécurité et de prévention des actes de délinquance et de violence envers la population.

Depuis désormais plusieurs mois, les communes du canton ont entamé des discussions visant à créer un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), en partenariat avec les services de l'Etat (notamment la sous-préfecture et le Procureur de la République).

Le CISPD est une instance intercommunale autour de laquelle sont mobilisés les institutions et les organismes publics et privés concernés par la lutte contre l'insécurité et la délinquance. Ce conseil constituera le cadre privilégié des échanges d'informations et des collaborations entre l'ensemble des membres. Il aura notamment comme mission de :

- Favoriser l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés,
- Encourager et développer les initiatives en matière de prévention et d'aide aux victimes,
- Mobiliser les moyens nécessaires à la mise en œuvre des mesures alternatives aux poursuites et à l'incarcération,
- Mobiliser des mesures sociales, sanitaires et d'insertion favorisant la prévention de la récidive,
- Récolter des informations régulières et documentées sur la situation du territoire.

Le CISPD est composé du Préfet, du Procureur de la République, de la Présidente du Conseil départemental et des Maires des communes membres ou de leurs représentants. Il pourra également intégrer des représentants des services de l'Etat

AR Prefecture

017-211702410-20230215-D20230216-DE
Reçu le 03/03/2023

et des représentants d'associations, établissements ou organismes oeuvrant notamment dans les domaines de la prévention, de la sécurité, de l'aide aux victimes, du logement, des transports collectifs, de l'action sociale ou des activités économiques.

La présidence du CISPD sera assurée par une personne désignée par une des communes membres. La gouvernance du CISPD sera par ailleurs fixée par un règlement intérieur qui définira les règles de fonctionnement de cette instance.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la création d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance,
- **APPROUVE** l'intégration de la commune de Montguyon au sein du futur Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance,
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUF

